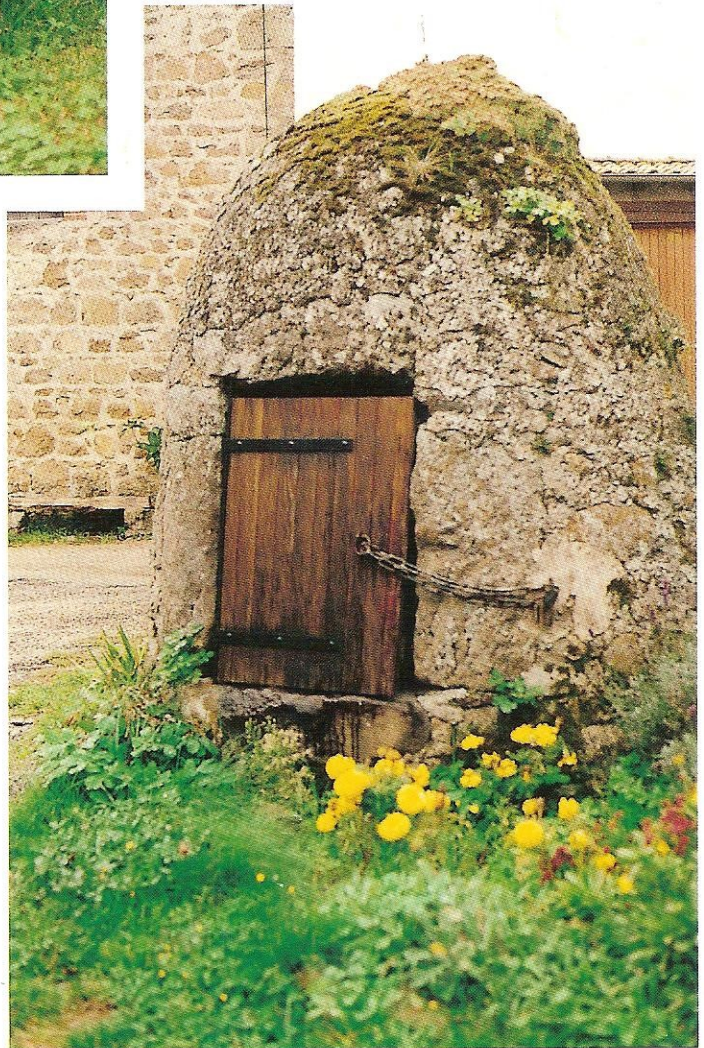


L
E

M
A
C
L
A
I
R
E



JUILLET 96

Juillet 1996 - n ° 30

SOMMAIRE

<i>Sommaire</i>	<i>page 1</i>
<i>Mot du Maire</i>	<i>page 2-3</i>
<i>Etat civil</i>	<i>page 4</i>
<i>ACAM</i>	<i>page 5</i>
<i>SIVOM</i>	<i>page 6-7</i>
<i>OPAH</i>	<i>page 8-9</i>
<i>Résidence du Lac</i>	<i>page 10-11</i>
<i>Association culturelle du Pilat</i>	<i>page 12-13-14</i>
<i>Don du sang</i>	<i>page 15</i>
<i>Sécurité</i>	<i>page 16-17</i>
<i>Pompiers</i>	<i>page 18-19</i>
<i>Nos anciens pompiers</i>	<i>page 20-21</i>
<i>Sou des écoles</i>	<i>page 22-23-24</i>
<i>Vabontrain</i>	<i>page 25</i>
<i>Soleil d'automne</i>	<i>page 26</i>
<i>Handball Club</i>	<i>page 27</i>
<i>Ecole de musique</i>	<i>page 28</i>
<i>Evolution</i>	<i>page 29</i>
<i>Gym volontaire enfants</i>	<i>page 30-31</i>
<i>Tennis</i>	<i>page 32-33</i>
<i>Football</i>	<i>page 34-35</i>
<i>Moto-club</i>	<i>page 36</i>

MOT DU MAIRE

Ouf, c'est fini ! Cette expression de soulagement bon nombre de Maclaires ont dû la prononcer, au soir du 20 juin, lorsque le goudronnage de la route de Pélussin s'est achevé... avant la pluie.

En effet depuis un an jour pour jour, démarrait un chantier sans précédent, qui a mobilisé l'énergie du Conseil municipal et créé des perturbations aux usagers, et surtout aux riverains que je remercie au passage pour leur patience et leur compréhension.

Je voudrais une nouvelle fois préciser que les réseaux qui ont été enterrés sont prévus pour une durée de cinquante ans.

Quelques chiffres pour situer l'importance de ces travaux :

Il a été réalisé 3 Km 500 de tranchées dans lesquelles ont été enfouis des canalisations d'eau potable, d'eau usée et pluviale pour ce qui est des réseaux humides et des fourreaux pour les Télécom, l'éclairage public et l'électrification rurale, pour les réseaux secs.

En outre il a été exécuté 2 Kms de trottoirs soit en réfection soit en construction.

Je voudrais maintenant féliciter le maître d'oeuvre, la D.D.E qui a assuré journallement le suivi du chantier, ainsi que les entreprises qui ont travaillé dans des conditions difficiles, sous circulation et qui ont tout mis en oeuvre pour occasionner le moins de gêne possible aux riverains.

Il faut souligner que la coordination de toutes ces entreprises titulaires de marchés différents n'était pas évidente à réaliser, car elles ne pouvaient pas travailler simultanément, ce qui a créé des interrogations et des critiques de la part de la population.

L'ensemble de ces travaux donne une autre image de notre commune et nous espérons que cette amélioration de notre cadre de vie sera appréciée et surtout respectée.

En marge de ces réalisations, la commune a initié une opération façade en collaboration avec l'Atelier de la Gère. Plusieurs personnes ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour cette action. Nous renouvelons d'autre part notre appel pour le fleurissement afin de rendre notre commune encore plus accueillante.

Tous ces travaux sont à peine terminés qu'il faut songer aux réalisations futures.

Le Conseil municipal engage actuellement une réflexion, pour la programmation des principaux investissements qui s'étaleront jusqu'au troisième millénaire.

En outre, nous réfléchissons sur les moyens d'améliorer la sécurité, notamment dans la traversée du Bourg.

Que constatons-nous actuellement :

- ◇ Au non-respect des panneaux de Stop à l'intersection des deux départementales,*
- ◇ Aux stationnements dangereux, à des vitesses excessives...*

Faudra-t-il un accident mortel pour faire prendre conscience à certains qu'ils représentent un danger permanent ?

Nous allons très prochainement installer de nouveaux panneaux sur les deux routes principales, seront -ils respectés ?

La nouvelle disposition des parkings sur la grande place devrait permettre également une meilleure sécurité ainsi que les trottoirs et les ruelles nouvellement aménagés pour les piétons.

Nous réfléchissons également en collaboration avec la nouvelle association des artisans et commerçants sur les moyens à mettre en oeuvre pour mieux promouvoir notre commune. Beaucoup d'idées sont émises, il faudra maintenant les concrétiser.

Je voudrais une nouvelle fois mettre en exergue la richesse que représente notre vie associative et saluer le mérite de tous ces bénévoles capables de mettre sur pied les grandes manifestations que nous venons de vivre.

Et pour terminer mon propos, je reprendrais la conclusion exprimée devant les autorités départementales lors de l'inauguration du 22 juin :

Je souhaite que l'activité industrielle que nous avons la chance de posséder à Maclas, puisse se maintenir, malgré les vicissitudes actuelles et permette ainsi la poursuite du développement de Maclas et de toute sa région.

Bonne lecture de ce 30 ème numéro et Bonnes Vacances.

*Le Maire,
Jean JUTHIER.*

14 juillet : Concours Pétanque FNACA
20 juillet : Concours Pétanque en nocturne ACAM
7-8-9 septembre : Vogue annuelle

Etat-Civil
1er semestre 1996

Décès

Ils nous ont quitté ce premier semestre

Christiane, Marguerite GIRARD	le 12 janvier 1996	à Maclas
Marcel, Roger GRANGEON	le 20 janvier 1996	à Vienne
Marie, Claudia OLLAGNIER née HERVIER	le 30 janvier 1996	à Maclas
Noël, Auguste ROURE	le 23 janvier 1996	à Annonay
Clément, Jean, Marie NAIME	le 17 février 1996	à Maclas
Quentin, Daniel, Pierre DUGARD	le 24 mars 1996	à Maclas
Marie-Louise, Emilienne, CORNILLON veuve CHOREIN	le 21 avril 1996	à Pélussin
Marguerite Colombe Frédérique VINCENT veuve DESTOUR	le 25 avril 1996	à Saint Jean Bonnefonds
Yves Gérard François DEGRAIX	le 22 mai 1996	à Saint Etienne
Claude Louis André BLANC	le 26 mai 1996	à Vienne
Albert Henri Joseph TUFERY	le 31 mai 1996	à Pélussin

Naissance

Ils sont entrés dans la vie

Rémy, Pierre BAPTISTA	Le 6 février 1996	à Annonay
Natacha, Roberte, Marie DUC DIT CATTY	Le 8 mars 1996	à Lyon 3ème
Robin François Luc SOUVIGNET	Le 10 janvier 1996	à Saint Etienne
Rémi, Joseph, Bernard RULLIERE	Le 27 février 1996	à Sainte Colombe
Florian VERNEY	Le 27 avril 1996	à Roussillon
Merve KAYACI	Le 8 juin 1996	à Annonay
Corentin BORDE	Le 20 juin 1996	à Sainte Colombe
Maxime BATTANDIER	Le 22 juin 1996	à Annonay

Mariage

Ils se sont unis

Josiane GAY et Michel FRANCOIS	Le 30 mars 1996
Véronique DEGRAIX et Pascal GRANOTTIER	Le 27 avril 1996

A.C.A.M.

Enfin de bonnes nouvelles pour les commerçants et artisans de Maclas !

Après une longue période de réflexions pendant leurs nombreuses réunions, ils se sont décidés à déposer les statuts pour former leur association sous le titre de l' A.C.A.M (association des commerçants et artisans de Maclas).

Nous vous présentons le bureau.

Président : Jean MARION

Vice-Président : Luc LONG

Secrétaire : Lysette GARNIER

Françoise DUMAS

Stéphane CHAPUS

Trésorier : Franck MARION

Jacqueline MENETRIEUX

Yvette PEYRAMAURE

Porte Parole : Gilles MOUNIER

Membres : Roger GRENOUILLER

Lionel GIRODET

A ce jour, 25 commerçants-artisans étaient inscrits.

Nous vous donnons rendez-vous le Samedi 20 juillet pour notre concours de pétanque en nocturne.

N'oubliez pas de le dire à vos amis !

Venez nombreux vous joindre à notre équipe, vous passerez une soirée agréable.

L'A.C.A.M vous dit à bientôt.



S.I.V.O.M

Les déchets posent un problème quotidien très concret pour tout le monde. D'année en année, leur tonnage ne cesse d'augmenter en partie à cause des déchets "annexes" (cartons, journaux ...) aux ordures ménagères.

Lorsque l'on met tous ses déchets dans une seule poubelle, il n'est plus possible de recycler ceux qui s'y prêtent et le traitement de l'ensemble est toujours plus difficile. C'est pourquoi il est nécessaire de **collecter séparément certains déchets**.

La **déchetterie de Pélussin**, située route de Chavanay au lieu dit "Le Petit Embuent", permet à chaque usager de trier ses déchets. En effet, elle accueille dans des conteneurs spécifiques :

- | | |
|---------------------|--|
| - papiers / cartons | - textiles |
| - ferraille | - gravats |
| - verre | - déchets verts (feuilles, branches ...) |
| - huile | - <u>déchets toxiques</u> (peintures, solvants...) |

Elle est **ouverte à tous**, sur présentation d'un justificatif de domicile :

- du 1er novembre au 30 avril, du mardi au vendredi de 15h à 18h, ainsi que le samedi de 8h à 12h et de 15h à 18h
- du 2 mai au 30 octobre, du lundi au samedi de 8h à 12h et de 15h à 18h, ainsi que le dimanche de 15h à 19h.

Cette **collecte sélective** permet non seulement la valorisation de ces déchets par recyclage, mais elle contribue également à diminuer le tonnage des ordures ménagères collectées par le service de nettoyage.

Il faut savoir que les ordures ménagères collectées sont pesées avant d'être broyées puis répandues sur la décharge de Pélussin. Ce tonnage détermine alors le prix à payer par la Collectivité, qui répartit ensuite cette charge entre ses administrés.

Pour renforcer la **protection de l'environnement**, la mise en décharge telle que nous la connaissons sera interdite en 2002. Tous les déchets devront donc être valorisés au maximum et ceci sera possible grâce à une collecte sélective des déchets.

Ce changement de 2002 aura également des conséquences financières puisque le prix du traitement des ordures ménagères risque d'être **multiplié par quatre**.

C'est à dire que si les ménages ne trient pas leurs déchets, ils se verront obligés de payer 4 fois ce qu'ils payent actuellement pour l'enlèvement de leurs ordures.

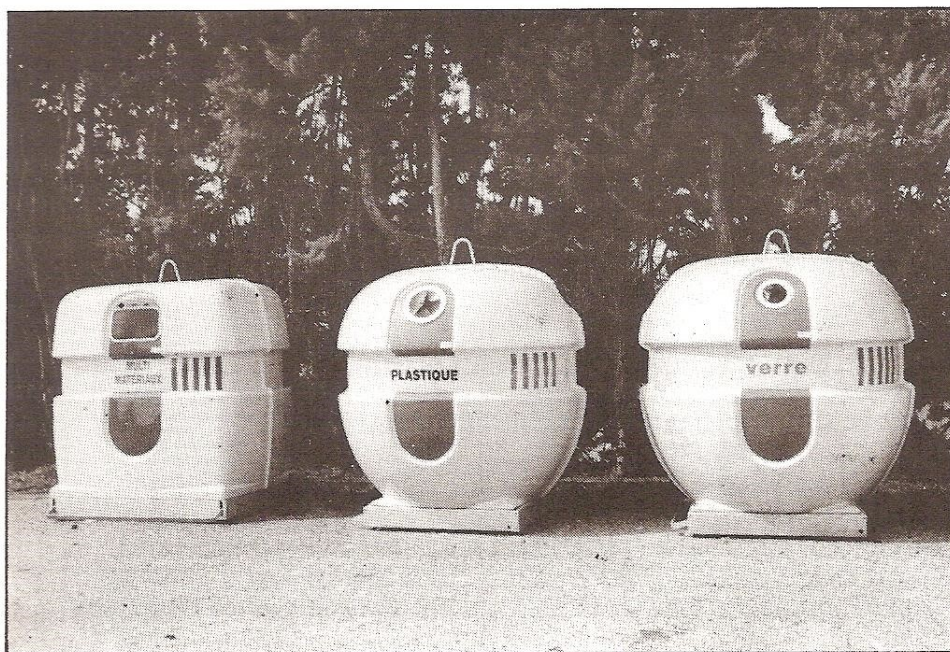
Il est donc dans **l'intérêt de chacun** d'utiliser d'ores et déjà la déchetterie aussi souvent que possible pour réduire au maximum le tonnage d'ordures à passer au broyeur.

De plus, **deux Points d'Apport Volontaire** seront prochainement installés ; l'un au Soleil, l'autre, **route de Lupé**. Ces Points, regroupant trois conteneurs, permettront la collecte sélective du verre, du papier et du plastique. Chaque ménage recevra une information plus détaillée dès que ces Points seront mis en service.

Il est également à noter qu'un conteneur verre est actuellement à la disposition de chacun dans la commune, vers la Salle des Fêtes.

Bon tri à tous !

Le Président du SIVOM,
Maurice MAILLET.



O.P.A.H.

Le SIVOM de Pelussin a lancé en Février dernier une seconde Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Cette opération a pour objectif la revitalisation du patrimoine ancien et le soutien de l'activité économique local du bâtiment.

Cette OPAH met en place des subventions de l'Etat, l'ANAH et de la Région Rhône Alpes pour les propriétaires privés qui souhaitent réhabiliter des logements anciens soit qu'ils occupent, soit qu'ils louent après travaux.

Cette opération a pour objectif la réhabilitation de 295 logements sur les 19 communes du SIVOM en 3 ans, dont 180 pour un usage locatif et 115 occupés par leurs propriétaires.

Pour la réalisation de ces objectifs, des crédits importants ont été réservés :

- 5,4 MF par l'ANAH
- 1,38 MF par l'Etat
- 720 000 F par la Région Rhône Alpes

Lors de ces premiers mois, de nombreux propriétaires se sont montrés intéressés et des dossiers de subvention ont été déposés pour 58 logements dont 24 à usage locatifs et 34 occupés par leurs propriétaires.

L'ensemble de ces projets représente 2 MF de subventions et 8,6 MF de travaux dont les trois quarts profitent directement aux artisans locaux.

L'état souvent dégradé du bâti ancien a pour conséquence des travaux importants avec des interventions à la fois sur le confort des logements (sanitaires, chauffage, électricité...) et sur l'enveloppe de l'immeuble (réfection des toitures et étanchéité des façades).

Ces projets de travaux représentent un coût moyen de 63 000 F par logement de propriétaires occupants et de 268 000 F par logement locatif.

Les subventions mises en place sont les suivantes :

1 - Vous êtes propriétaire du logement que vous occupez

Vous pouvez bénéficier de la subvention de l'Etat (PAH) si :

- votre logement a plus de 20 ans
- vous l'occupez à titre de résidence principale
- votre revenu ne dépasse pas un plafond (se renseigner aux permanences)

Cette subvention est égale à 25 % du montant des travaux, celui-ci étant plafonné à 70 000 F ou 85 000 F selon les communes.

2 - Vous êtes propriétaire de logements loués ou vacants mais destinés à la location

Vous pouvez bénéficier d'une subvention de l'ANAH complétée dans certains cas par une subvention de la Région si :

- votre logement a plus de 15 ans
- vous vous engagez à le louer 10 ans
- vous faites réaliser les travaux par une entreprise

Deux possibilités de subvention vous sont offertes :

- 25 % du montant des travaux subventionnables et vous fixez librement le montant des loyers
- 40 % de l'ANAH + 5 % de la Région si vous vous engagez à plafonner les loyers pendant 9 ans et à louer à des personnes qui peuvent bénéficier de l'APL

Pour vous renseigner, vous conseiller et assurer le montage de votre dossier de subvention, le SIVOM de Pelussin a donné mission à l'Atelier de la Gère.

Les prestations de cet organisme sont prises en charge par le SIVOM et sont donc gratuites pour les propriétaires.

Vous pouvez rencontrer l'Atelier de la Gère lors des permanences qui ont lieu :

Le 1er jeudi du mois :

- 10 h à 12 h en Mairie de Condrieu
- 15 h à 17 h en Mairie de Maclas

Le 2ème jeudi du mois :

- 10 h à 12 h au 1, rue du Professeur Voron à Pelussin

Le 3ème jeudi du mois :

- 10 h à 12 h en Mairie de St Pierre de Boeuf

Le 4ème jeudi du mois :

- 10 h à 12 h en Mairie de Maclas

Ou par téléphone le lundi après-midi au 74 31 90 24.

Exemple de réhabilitation de deux logements vacants destinés à la location :

- Travaux : installation des sanitaires, chauffage électrique, électricité, menuiseries isolantes, doublage des murs, redistributions intérieures, réfection des parties communes

- Coût : 535 000 F

- Subventions : ANAH 199 000 F
 Région 24 800 F

Total 223 800 F de subvention (42 % du montant des travaux)

- Reste à financer : 311 200 F (3 100 F de remboursement par mois avec un prêt sur 15 ans).

- Le propriétaire s'est engagé à plafonner les loyers dont le montant est fixé à :

- T4 de 86 m2 = loyer 2 005 F

- T4 de 88 m2 = loyer 2 037 F

FOYER RESIDENCE

pour personnes Agées

42520 MACLAS

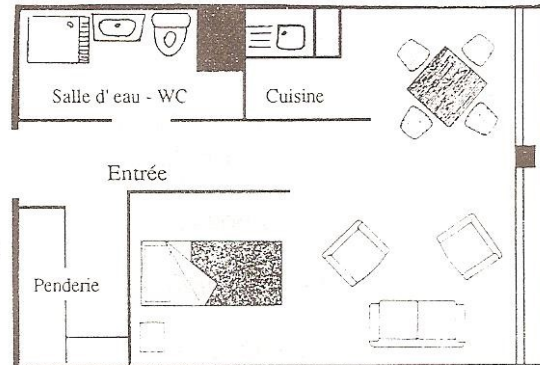
Tél. 04 74 87 37 63

La Résidence du Lac est un foyer pour personnes âgées, implanté à 350 mètres du village, dans un cadre verdoyant, à proximité du lac. Elle compte 73 studios.

La gestion est assurée par le C.C.A.S de Maclas.

Elle accueille toute personne retraitée valide pour un séjour permanent ou temporaire (vacances, suites d'hospitalisation,...)

L'établissement ouvert en 1977 a été rénové en 1995 pour l'amélioration du confort.



Les studios répartis sur trois étages sont desservis par des ascenseurs. D'une superficie de 32 m², chaque studio meublé, avec ou sans balcon, comprend :

- * une cuisine avec plaques chauffantes, réfrigérateur, évier, placard de rangement.
- * Une chambre salon meublée avec lit, chevet, commode, table, chaises, fauteuils.
- * Un cabinet de toilette avec lavabo, douche, W.C.
- * une penderie.
- * Chauffage central collectif.

Il est équipé d'un appel malade, d'une prise de télévision et de téléphone.



Une véranda climatisée, une bibliothèque, des salles de lecture et de télévision, des jeux de société sont à la disposition des résidents.

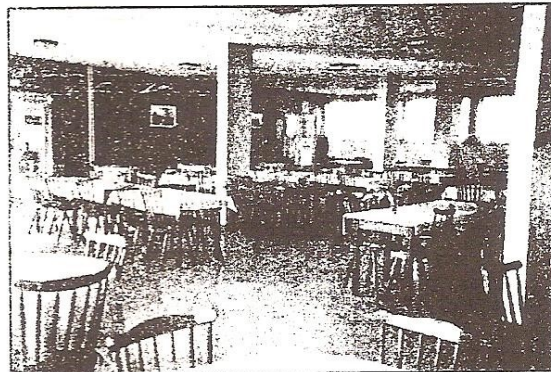
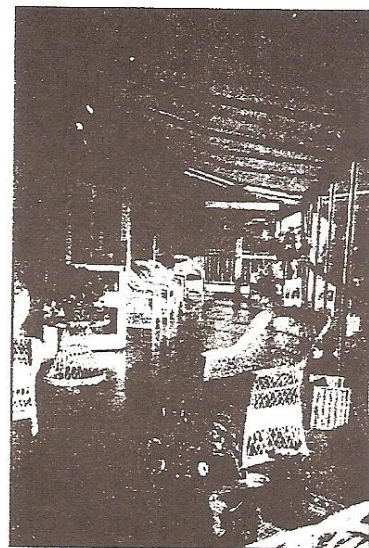
Chaque résident a la possibilité d'apporter ses meubles.

Le repas de midi est servi tous les jours (dimanche et jours fériés compris) dans la salle de restaurant, avec la possibilité de recevoir des invités, et sur prescriptions médicales dans le studio (possibilité de régime).

Un potage est fourni au repas du soir ainsi que les ingrédients pour le petit déjeuner.

Les draps et couvertures sont fournis et entretenus par la Résidence. L'entretien du studio est effectué tous les 15 jours par le personnel.

Le prix de journée pour une personne seule est de 151,30 francs par jours, avec possibilité de l'Aide personnalisée au Logement et de l'Aide Sociale. Sur demande, une aide ménagère intervient pour assurer le quotidien.



Les résidents ont le choix des intervenants extérieurs : médecin, infirmière, kiné, pédicure.

Les gardes de nuit et du week-end sont assurées par un agent de la résidence.

De nombreux services sont mis à disposition : coiffeur, esthéticienne, livraisons à domicile.

Des après-midi récréatives sont organisées avec chorales, chansons, goûter.

Les anniversaires sont souhaités tous les trimestres.

Le personnel est à votre disposition pour une visite de la Résidence.

L'ASSOCIATION CULTURELLE DU PILAT

L'Association Culturelle du Pilat a été créée en 1992 selon la volonté du Parc Naturel Régional du Pilat.

L'action culturelle dans le Parc du Pilat lorsqu'elle atteint une telle densité et une certaine diversité demande une grande souplesse dans sa réalisation et dans son fonctionnement. Il convenait donc de laisser aux "animateurs" une plus grande autonomie d'action et de rythme de travail par rapport aux autres missions du Parc...

Cette Association a pour but essentiel de réaliser chaque année le programme culturel du Parc auquel le syndicat mixte attribue un budget global de réalisations et de fonctionnement. Ce budget est géré par l'Association Culturelle du Pilat sous le

contrôle du Parc.

A cette mission, il convient d'ajouter la réalisation du Contrat de Développement Culturel signé pour trois ans entre la Région Rhône-Alpes et le Parc du Pilat dont le thème retenu est "Enfance et Jeunesse".

L'Association Culturelle a également la possibilité de contacter des partenaires "privés" en plus de la collaboration des administrations compétentes (DRAC, Conseils Généraux...). Elle y est d'ailleurs condamnée si elle veut "offrir" aux habitants du Parc, de la Région et aux touristes, un programme de qualité voir "original".

Pour finir, l'Association Culturelle du Pilat permet une liberté d'action, hors territoire du Parc, à la demande des communes ou associations...

Chaque année, l'Association Culturelle du Pilat propose un programme culturel à la commission culturelle, lors d'une séance de travail, ainsi que le bilan moral et financier de l'année précédente. Ce programme culturel est alors approuvé par les membres du bureau du Parc.

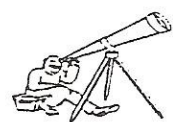
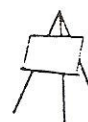
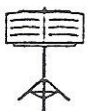
Jean ANDERSSON

INFORMATIONS PRATIQUES

ASSOCIATION
CULTURELLE DU PILAT
Moulin de Virieu - B.P. 15
42410 PELUSSIN
Tél. : 74.87.65.31 - Fax :
74.87.71.07

Responsable : Jean ANDERSSON

Locations de matériel (son et lumière) aux associations du Parc du Pilat



*LES MEMBRES DU BUREAU
DE L'ASSOCIATION CULTURELLE DU PILAT
élus le 30 mars 1996*



LE PRESIDENT :

Monsieur Armand BERGER
La Fléole
42660 PLANFOY

LE PRESIDENT D'HONNEUR :

Monsieur Jacques PLAINE
37 rue Baulier
42100 SAINT ETIENNE

LE VICE-PRESIDENT :

Monsieur Marcel BOYER
23 rue Gambetta
69700 GIVORS

LA TRESORIERE :

Madame Marinette GATTET-BANCEL
La Condamine
42220 ST JULIEN MOLIN MOLETTE

LE SECRETAIRE :

Monsieur Christian GUICHARD
Imprimerie - Z.I La Chauvetière
4 rue Edouard Martel
42100 SAINT ETIENNE

Moulin de Virieu
B.P. 15
42410 Pélussin

Tél. 74 87 65 31
Fax 74 87 71 07

DES MUSIQUES, DES PIERRES, DES ETOILES

un concert exceptionnel à Maclas dans la propriété de Mme Viornery,

avec Bernard SOUSTROT à la trompette et Jean DEKYNDT à l'orgue

MERCREDI 7 AOUT A 21 HEURES 30



La demeure et le parc de Mme Viornery situés à Maclas (en direction de Véranne) ont été choisis par l'Association Culturelle du Pilat afin d'y présenter un concert exceptionnel dans le cadre des concerts *Des Musiques, Des Pierres, Des Etoiles*. Depuis cinq années, cette expérience en direction de la musique dans le territoire du Parc naturel régional du Pilat a montré l'intérêt que porte le public pour cette programmation culturelle et conviviale... Culturelle... à travers la qualité des formations musicales. Conviviale... par une dégustation-vente de produits locaux par les producteurs eux-mêmes à la fin du concert où se retrouvent le public, les musiciens et les organisateurs... Ces concerts sont également l'occasion de découvrir des sites publics ou privés, peu ou mal connus, mise en lumière pour l'occasion, à une population locale et régionale.

Nul doute qu'avec *Bernard Soustrot* et *Jean Dekyndt*, ce concert trompette et orgue sera l'événement de ces soirées musicales dans le Pilat... "*Avec ce colosse de la musique, la trompette devient voix... Son jeu nous bouleverse, ce qu'il exprime nous pénètre et demeure au plus profond de nous.*" écrivait Bernard Clavel au sujet de *Bernard Soustrot*, né à Lyon, entré au Conservatoire National de Région à l'âge de 9 ans et qui a obtenu quatre ans plus tard une médaille d'or de Trompette, de Cornet et de Solfège. Lauréat de prestigieux concours, *Bernard Soustrot* sera le musicien solo de l'Orchestre Radio Symphonique de Stuttgart dirigé par Celibidache... du Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France... soliste avec les plus grands orchestres et chefs d'orchestre : Scirone, Richter, Ozawa, Spivakov...

Jean Dekyndt, ce soir-là, au *Grand Orgue en Liberté* de 85 jeux de Philippe Dufour est connu dans notre région. Résidant durant quelques années à Maclas, Directeur du Conservatoire Massenet de Saint Etienne pendant 10 années, organiste célébrant à l'orgue chaque ouverture du Festival de La Chaise-Dieu, soliste des plus prestigieux orchestres, sa renommée a franchi bien des frontières... Sa nouvelle fonction (depuis janvier 1996) à la Direction du Conservatoire National de Région Francis Poulenc à Tours n'empêche nullement *Jean Dekyndt* de célébrer tout son talent et d'offrir au public les plus belles pages musicales inscrites à son répertoire.

A Maclas, ce mercredi 7 août, *Bernard Soustrot* et *Jean Dekyndt* ont inscrit à leur répertoire des oeuvres de Gervaise, Bach, Torelli, Albinoni, Boelleman, Haendel... Une soirée à ne pas manquer...

Moulin de Virieu
B.P. 15
42410 Pélussin

Tél. 74 87 65 31
Fax 74 87 71 07

Entrée : 40 francs, 20 francs (jeunes) - En cas de mauvais temps, repli à l'église.



Collaboration : Municipalité de Maclas, Mme Viornery.

DON DU SANG

Les dons de sang, dans notre canton, ont été en 1995 en forte augmentation. De nouveaux donneurs, une centaine, sont venus aux collectes de Maclas, Chavanay ou Pélussin, malgré de persistantes réticences de l'opinion.

De nombreux malades ou accidentés ont ainsi été sauvés par ce millier de proches prélevé par le Centre de transfusion de Saint Etienne. L'Association des donneurs de sang organise des déplacements au CTS pour des prélèvements en plasmaphérèse. Quelques donneurs vont donner des plaquettes.

L'Association des donneurs de sang a récemment organisé à Maclas une réunion d'information sur le don de moelle osseuse, à laquelle ont participé environ 250 personnes. En ce domaine, le besoin est grand de personnes qui voudraient bien s'inscrire au fichier national. Des centaines d'aplasiques et de leucémiques attendent une greffe de moelle compatible.

Des renseignements peuvent vous être donnés par l'Association en s'adressant aux responsables :

Yves Volut au 74.87.37.08 ou Patricia Rigolier au 74.87.42.10

Notre canton est généreux et solidaire et nous remercions tous ces donneurs au nom des malades et des accidentés qui ont besoin d'eux.

Les collectes, pour 1996, auront lieu les mercredis de 17 h à 19 heures.
A Maclas, les 10 juillet et 13 novembre.
A Pélussin, les 14 août et 11 décembre.
A Chavanay, le 4 septembre.



SÉCURITÉ



Ministère
de l'Équipement
des Transports
et du Tourisme
Direction
des Routes

Le guide du riverain

LA ROUTE ET VOUS

EN DIX QUESTIONS

1 Je veux planter des arbres près de la route. Quelle distance minimale dois-je respecter ?

En général, c'est 2 mètres pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres, 50 cm pour les autres plantations. Ces distances sont calculées à partir de l'alignement. Attention, renseignez-vous auprès du service gestionnaire de la route : il existe parfois un règlement de voirie particulier prévoyant d'autres distances. Si vous êtes proche d'un carrefour ou d'un virage, les distances minimum peuvent être augmentées pour assurer une meilleure visibilité. Enfin, n'oubliez pas que vos plantations devront être entretenues. Vous devrez couper les branches — et les racines — qui avancent sur la voie publique. Si vous ne le faites pas, le gestionnaire de la route pourra procéder d'office à cet entretien. A vos frais...

3 Une ligne blanche continue m'empêche de tourner à gauche en sortant de chez moi. Puis-je bénéficier d'une tolérance ?

Non ! Vous n'avez pas le droit de franchir une ligne blanche continue... même devant chez vous. En revanche, vous pouvez demander au gestionnaire de la route d'étudier une modification. Sachez que la sécurité, la vôtre et celle des autres conducteurs, primera toujours devant la facilité d'accès. En cas d'impossibilité, vous devrez donc toujours tourner à droite et faire demi-tour au carrefour le plus proche.

2 Qui est responsable de la réglementation sur les voies de lotissement ou de copropriété ?

Dans le cas des lotissements communaux — et des lotissements privés, si la voirie a été remise à la commune — la route est communale et le gestionnaire est le maire. Les règles énoncées dans ce dépliant s'appliquent. Dans les autres cas, la route est privée et le gestionnaire est le président de l'association syndicale ou le syndic de copropriété. C'est le Code civil et le règlement du lotissement ou de copropriété qui s'appliquent. Enfin, si ces voies sont accessibles à tous les usagers, le Code de la route s'y applique aussi.

4 Quelles formalités dois-je remplir avant de construire une clôture ou un mur le long de la route ?

Si vous prévoyez de construire votre mur ou votre clôture en retrait de l'alignement, vous n'avez pas besoin d'autorisation. Attention : dans certaines communes une demande d'autorisation de "clôture" doit être adressée au maire (article R.442 du Code de l'urbanisme). Si vous construisez sur l'alignement, ou au-delà, vous devrez obtenir l'autorisation du gestionnaire de la route.

5 Puis-je refuser la cession gratuite d'une bande de mon terrain pour élargir la route ?

Relisez d'abord votre permis de construire et vérifiez si la cession gratuite d'une bande de votre terrain est prévue ou non. Si elle est prévue, vous ne pouvez pas la refuser. Sachez cependant que la cession gratuite d'une bande de terrain ne peut excéder 10 % de la superficie du terrain (article L.332-6 du Code de l'urbanisme). Si la cession gratuite n'est pas prévue, vous serez indemnisé.

7 En sortant d'un champ, j'ai laissé de la boue sur la route. Suis-je responsable en cas d'accident ?

Oui, car vous devez nettoyer la route. Si vous ne le faites pas, c'est au gestionnaire de la route de le faire, sinon il serait lui-même considéré comme responsable. Ensuite, il recherchera le fautif pour lui faire rembourser le nettoyage... et les indemnités qu'il aurait versées en cas d'accident.

9 Les eaux venant de la route ruissellent chez moi...

Un riverain est obligé de recevoir les eaux de pluies découlant de façon naturelle des voies publiques. Toutefois, si une aggravation résulte de travaux, cet inconvénient nouveau pourra être indemnisé.

6 J'ai besoin d'installer un échafaudage sur le bord de la route devant chez moi...

Comme un échafaudage est, en général, simplement posé sur le sol, c'est une question de stationnement. Adressez-vous à l'autorité de police qui prendra, au cas par cas, un arrêté indiquant les précautions à prendre. Même procédure si vous devez faire stationner un camion de déménagement ou une benne devant chez vous alors que le stationnement y est interdit ou gênant.

8 Depuis qu'une entreprise a creusé une tranchée devant chez moi pour faire passer des canalisations, ma cave est inondée...

Vous pouvez vous retourner contre le gestionnaire de la route ou directement contre l'auteur des travaux. Mais ce sera à vous de prouver tout d'abord que les travaux sont bien à l'origine de l'inondation de votre cave.

10 Je veux réaliser un nouvel accès à la voie publique. A qui dois-je en demander l'autorisation ?

C'est auprès du gestionnaire de la route que vous devez faire la demande préalable. Il pourra vous imposer certaines conditions pour des raisons de sécurité.

Ce que les mots veulent dire ...

Alignement

C'est la limite entre une propriété privée et le domaine public de la route. Pour connaître cette limite, vous devez vous adresser au gestionnaire de la route. Attention, il n'existe pas toujours un plan d'alignement officiel. Dans ce cas, le gestionnaire viendra fixer cette limite sur le terrain, en fonction de l'état des lieux : fossés, talus, etc. Le gestionnaire considérera que ce qui est nécessaire à l'existence de la route en fait partie...

Autorité de police

L'autorité de police doit être consultée chaque fois que vous devez faire stationner ou déposer quelque chose qui risque de gêner la circulation. Mais l'autorité de police ne signifie pas "police" ! Par exemple, en agglomération, l'autorité de police est toujours exercée par le maire. Hors agglomération, selon la nature de la route (RN, RD ou VC), c'est le préfet, le président du Conseil général ou le maire qui l'exerce.

Domaine public

C'est la route et ses abords dont une collectivité (Etat, département ou commune) est propriétaire. L'alignement fixe les limites entre le domaine public et les propriétés privées. Si vous voulez faire des travaux sur le domaine public, vous devez demander l'autorisation au gestionnaire de la route.

Gestionnaire / propriétaire de la route

Chaque route a un propriétaire qui est une collectivité et un gestionnaire qui représente cette collectivité.

- *Routes nationales* (RN). L'Etat est propriétaire des routes nationales, dont le gestionnaire est la DDE (direction départementale de l'Equipement).
- *Routes départementales* (RD). Le département est propriétaire des routes départementales, dont le gestionnaire est le Conseil général.
- *Voies communales* (VC). La commune est

propriétaire des voies communales, dont le gestionnaire est le conseil municipal.

Services du gestionnaire de la route

Le gestionnaire de la route dispose d'un service auquel peuvent s'adresser les particuliers. Ce sont les "services du gestionnaire de la route".

- *Routes nationales* (RN). Le service du gestionnaire de la route est la DDE et ses bureaux locaux (subdivisions territoriales de l'Equipement).

- *Routes départementales* (RD). Les services du Conseil général sont les services techniques départementaux (STD) ou bien la DDE.

- *Voies communales* (VC). Les services de la commune sont les services techniques municipaux, ou bien la DDE.

Dans les deux derniers cas, la DDE (service de l'Etat) peut agir pour le compte du département ou de la commune, à la demande de ceux-ci.

NOS POMPIERS

ENFIN RECONNUS

Le saviez-vous ? En France, 86 % des pompiers sont des volontaires. Les 14 % restant sont des professionnels ou des militaires.

Aucun cadre législatif n'encadrait jusqu'à là, leurs activités et les conditions de leur intervention, situation plus qu'aberrante.

Jusqu'à présent, le sapeur-pompier volontaire avait des devoirs mais pas des droits. Aux yeux de la loi, il n'existait pas. Nous remplissions nos missions et nous nous accommodions du reste, relation souvent tendu avec son employeur.

Pour notre formation, il fallait prendre le plus souvent sur nos congés, nos loisirs.

Après des années de pression sur les pouvoir public, notre objectif est enfin atteint. Une loi encadre désormais l'activité des 203 000 volontaires que nous sommes.

Quatre grandes lignes

1) Organisation (disponibilité)

Obligation à l'employeur privé ou public de libérer le sapeur pompier à la demande du S.D.I.S (service départemental d'incendie et secours)

2) Droit à la formation

- ◇ 30 jours répartis sur les 3 premières années de son engagement,
- ◇ Puis 5 jours par an pour notre recyclage ou perfectionnement.

3) Indemnisation obligatoire des sapeurs pompiers

4) Protection sociale

ACTIVITÉ DU CENTRE DE SECOURS

Un engagement ⇒ Fériol Aurélien de Maclas au 15 mars 1996

Après un an passé comme stagiaire, Jérôme Oriol de Saint Appolinard n'a pas voulu signer son engagement de 5 ans ; il ne pouvait pas assurer son service correctement au sein de la compagnie.

Trois nominations en ce début d'année ⇒ au 1er mars, Sergent Chef Charbonnier Christian au grade de Sous Lieutenant,
⇒ au 1er avril, Sergent Mousset Gérard au grade d'Adjudant et le Sergent Chauvet Michel au grade de Sergent Chef.

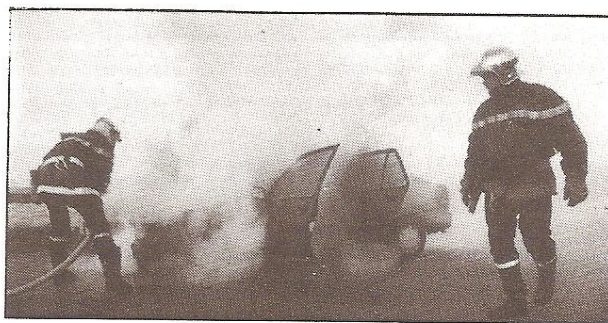
Trois sapeurs pompiers ont brillamment réussi leur examen C.F.A.P.S.E (spécialiste réanimation), formation faite sur sept samedis au C.S Pélussin. Il s'agit de Bonzi Tanguy, Fanget Bertrand, Juliat Anthony.

Avec la nouvelle numérotation téléphonique pour être aux normes européennes, notre numéro d'appel d'urgence sera changé, nous vous transmettrons de plus ample renseignement le moment venu.

Sachez déjà, que devant le numéro actuel pour les renseignements, il faudra ajouter le 04, et ceci dès le 18 octobre 1996.

Le Chef de Corps

S/L Charbonnier C



NOS ANCIENS SAPEURS

Quand les anciens sapeurs pompiers du corps de Maclas reprennent du service !

Certes... non pas pour reprendre la lance... mais afin de retrouver leurs liens de solidarité, de camaraderie, et d'amitié ; Ceux qu'ils avaient lorsqu' ils étaient en activité.

Pour cela, au mois de Mai, une association a été créée ayant pour titre :

"Section des Anciens Sapeurs Pompiers de Maclas"

regroupant en son sein tous les anciens sapeurs pompiers ayant accompli au minimum 10 années de service. Les épouses des membres adhérents, ainsi que les veuves de nos chers camarades, hélas, disparus sont intégrées à notre association et seront invitées à participer à cette vie associative.

Son conseil d'administration est ainsi constitué :

Président d'honneur : SAUVIGNET Louis
Président : SAUVIGNET Jean
Vice-Président : BROSSY André
Secrétaire : DEYGAS Lucien
Secrétaire Adjoint : CLUZEL Antoine
Trésorier : CHARDON Armand
Trésorier Adjoint : FERLAY Marius

Pour mémoire récapitulant la liste nominative, avec les années de service accomplis au corps de Maclas.

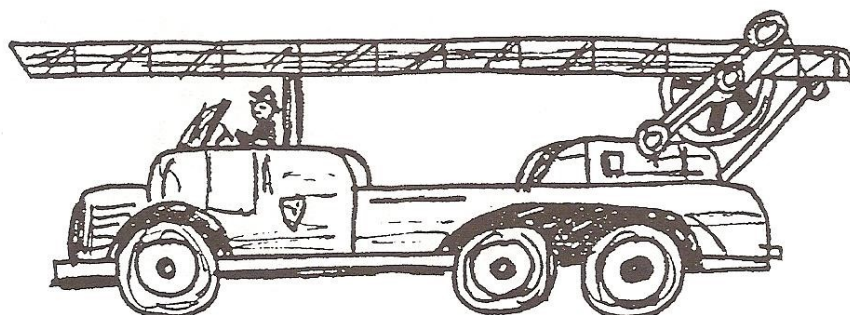
Lieutenant Sauvignet Louis	25 ½ ans dont 11 ans Chef de Corps
Lieutenant Sauvignet Jean	37 ½ ans dont 14 ans Chef de Corps
Sapeur Peyssonneaux Marcel	30 ans
S/Lieutenant Mousset André	38 ans
Sapeur Ferlay Marius	16 ½ ans
Caporal Veyre Marcel	25 ans
S/Lieutenant Dupuis René	24 ans
Adjudant Chef Deygas Lucien	33 ans
Adjudant Chardon Armand	33 ans
Sapeur Soyere Gérard	21 ans
Lieutenant Brossy André	31 ans
Sapeur Blanc Jean Claude	20 ans
Caporal Brossy Marcel	25 ½ ans

Caporal Chef Cluzel Antoine	25 ½ ans
Caporal Tranchand Michel	25 ans
Lieutenant Mousset Alain	24 ½ ans dont 10 ans Chef de Corps
Lieutenant Rondet Alain	16 ans
Sergent Largeron Antoine	15 ½ ans
Sapeur François Michel	13 ½ ans
Sapeur Vallot Marc	13 ½ ans
Sergent Chirat Jean Claude	13 ans
Sapeur Gaillard André	10 ans
Sapeur Chirat Yves	10 ans

A la mémoire de nos chers camarades qui nous ont quittés, mais dont les épouses ont l'honneur de les représenter à ce jour. Souvenons-nous de :

Sapeur Gay Joseph	34 ans de service
Sapeur Lachal Jean	34 ans de service
Caporal Chauvet André	19 ans de service
Sergent Chef Sagnimorte René	36 ans de service
Sergent Chef Chetot Maurice	23 ans de service
Caporal Mounier Henri	24 ½ ans de service
Sergent Antressangle Albert	16 ½ ans de service

Pour l'Association,
Lucien DEYGAS



SOU DES ECOLES

Les cinq classes de l'Ecole publique ont participé tout au long de l'année à des sorties éducatives en relation avec les programmes scolaires.

A chacun son projet en fonction de l'âge des enfants mais chaque fois l'aide financière indispensable du sou des écoles laïques, partenaire apprécié des enseignants et des élèves.

Nous vous livrons quelques unes de leurs réflexions à l'heure des grandes vacances bien méritées.

Que de découvertes pour les petits de maternelle cette année !

Grâce à l'aide du sou des écoles qui a financé les transports, la classe de petite section a pu participer à une palette impressionnante d'activités.

En mars, visite du musée d'Art Moderne de Saint Etienne et premier contact avec les sculptures et tableaux contemporains ; le même jour pour compléter cette journée stéphanoise une séance de cinéma avec les aventures de Babe le petit cochon, dans une vraie salle !

Puis spectacle du cirque Pinder à Saint Chamond avec les clowns et les éléphants.

En juin, fin d'année chargée avec la grande rencontre cantonale autour des livres de Claude Clément dans le cadre des journées du livre de Roisey ; puis la rencontre USEP d'athlétisme au stade avec les petits copains pirailons avant la production en danse à la salle Gérard Philippe de Saint Chamond avec d'autres classes du Pélussinois, de la Vallée du Gier et même des collégiens et des lycéens.

Et toute l'année dans le cadre du contrat de développement culturel mis en place par le Parc du Pilat et la région de très beaux spectacles vivants à la fois variés et de qualité :

Mime et travail d'ombres avec Graphos et Motus, Chansons avec Guy Prunier et théâtre avec "Voisines" la très belle pièce montée par la compagnie coeur d'artichaut.

Qui a dit que les petits ruraux étaient défavorisés sur le plan culturel ?

La petite section maternelle



A CAPTIVA

- * A CAPTIVA, on a construit une maison avec une grue, des briques, des fenêtres...
- * On a peint avec les doigts sur un ordinateur et on n'avait pas les doigts sales !
- * On pouvait téléphoner en voyant le visage de notre copain sur l'écran.
- * On a vu un film sur le fonds des mers. Il fallait mettre des lunettes et on croyait que les poissons étaient près de nous, on voulait les caresser ! Quand il y avait des gros poissons on pouvait enlever les lunettes pour ne pas avoir peur.
- * A CAPTIVA, on pouvait faire pleins d'autres choses, c'était super.

Classe de MS/GS

VOYAGE AU COEUR DU TEMPS

Grâce au sou des écoles, 44 enfants de l'école primaire se sont retrouvés transportés en 1274, accueillis au château de Mornas, par le seigneur, Messire Roger et ses compères La Fouine et le Bouffi . Barberine très aimablement, nous a fait visiter sa cuisine et la chambre de la dame. Tout en nous montrant la forteresse, les personnages, en vieux français, nous ont entraînés à travers les siècles. Et malgré une forte émotion lorsque l'un d'entre nous, accusé d'avoir volé le coffret à épices, s'est retrouvé au pilori, la visite a été enchantée pour tous les enfants surtout pour celui qui fut investi "ambassadeur" par Sire Roger d'Andramont.

Cette journée laissera à tous un souvenir fantastique de ce retour au Moyen-Age.

Ah ! si toutes les leçons d'histoire étaient ainsi !

Les CP - CE1 - CE2



Le Lundi 20 mai, par une belle journée de printemps, nous sommes partis au poney-club "les crins d'or" de Saint-André-en-Royans.

Arrivés là-bas, la monitrice a organisé deux groupes.

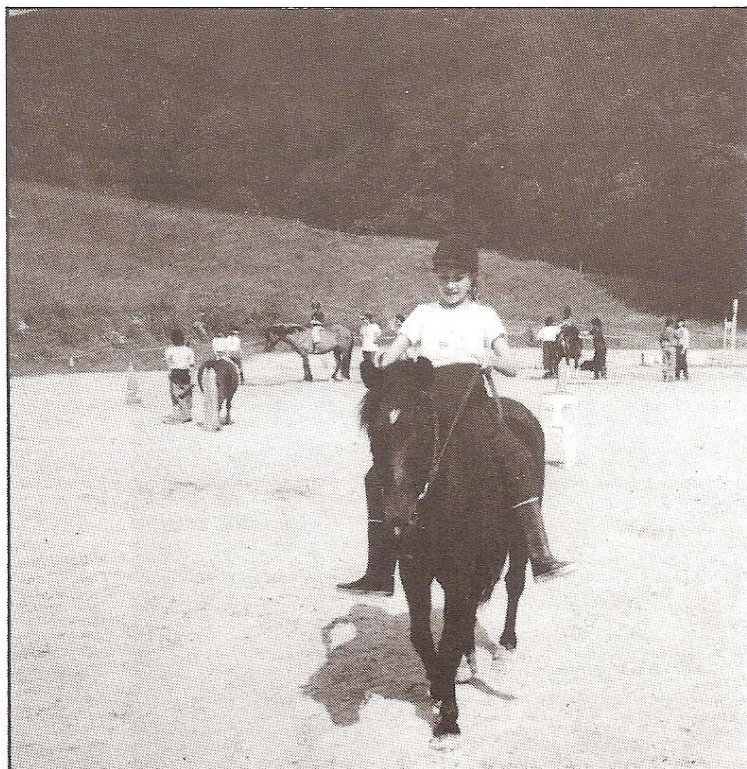
Nous avons commencé par manier le bouchon, l'étrille et la brosse douce pour que nos poneys soient plus présentables.

Le pansage achevé, nous avons alors enchaîné différentes acrobaties pour nous donner confiance. Se mettre à genoux puis debout sur le dos d'un poney ou claquer des talons au - dessus de ses oreilles n'est pas si facile qu'il y paraît.

Pour travailler la direction et notre assiette, nous avons joué à la course-poney, au poney-chronomètre...

Dans les écuries, nous avons appris à reconnaître les chevaux par leurs noms, la couleur de leur robe, leur sexe.. Ils se sont prêtés de bonne grâce à nos premiers essais pour leur mettre le filet, le licol ou leur curer les pieds.

Nous avons tous apprécié leur patience et leur gentillesse. C'est avec tristesse que nous les avons quittés mais ils resteront longtemps gravés dans nos coeurs et nos mémoires.



La classe de CM1 et CM2

VABONTRIN

Après avoir parcouru le Pilat en juin et juillet, le club de marche de l'ASM se prépare pour affronter le Puy de Sancy. Bien sur ce ne sont pas les alpes, mais le décor auvergnat : Les lacs entourés de sapins, les sources d'eau chaude, les villages typiques en pierres grises? Tout ça vaut le voyage.

Aussi le samedi 31 août et le dimanche 1er septembre, les marcheurs et non-marcheurs s'élanceront sur les anciens territoires de Vercingétorix.

Pour les marcheurs, le 1er jour, départ de Super-Besse pour grimper le Sancy, 1885 m, descente sur la Bourboule, le Mont-Dore en passant par une source pétrifiante.

Au Mont-Dore, le gîte et le couvert nous attendent dans une maison familiale. Le 2ème jour, marche plus longue, mais moins escarpée, Tour du lac du Guéry, passage sur de nombreux anciens cratères, et arrivée à Orcival.

Pour nos amis non-marcheurs, visite de la Bourboule, du Mont-Dore, le lac du Chambon, Saint Nectaire, le site de Gergovie et Orcival.

A Orcival, tous pourront visiter une cave de fromages de Saint Nectaire.

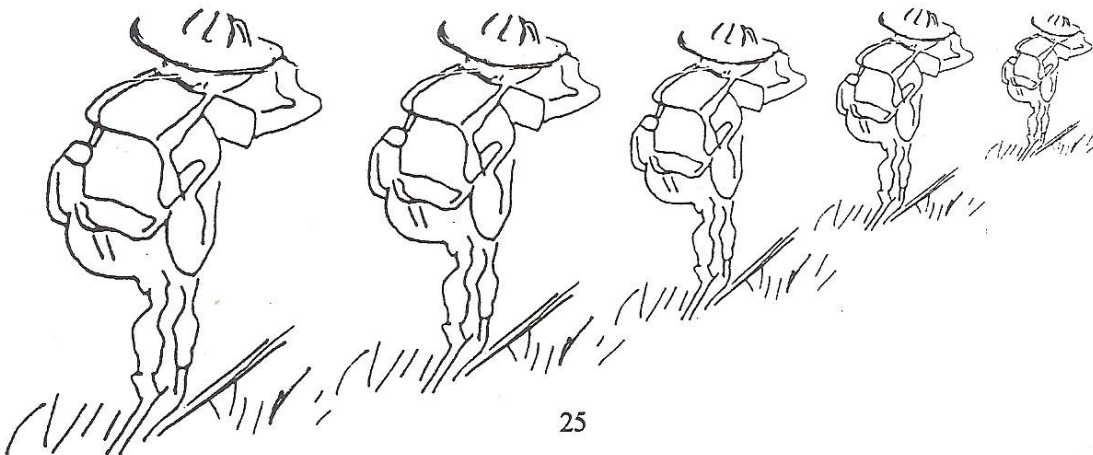
Il reste quelques places.

Si vous désirez marcher 1 ou 2 jours, ou simplement visiter la région, renseignements et inscriptions à Paul Roudon au 74.87.35.12.

Au mois d'octobre, journée de marche dans la région de Die.

La marche est le meilleur remède contre le stress,
et l'amitié au sein du club est la meilleure
potion (magique) contre le pessimiste.

Paul Roudon



SOLEIL D'AUTOMNE

Suivant l'usage, le Mardi 9 janvier s'est tenu notre assemblée générale présidée par Monsieur Jean Juthier, maire.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous, Mr le Maire présenta ses vœux à l'assemblée et souhaita longue vie à tous. Après lecture des rapports moral et financier, l'assemblée reconduisit le bureau, puis ce fut le tirage des rois. Dans une joyeuse ambiance, tout se termina par des chansons et par de bonnes blagues.

Ensuite, ce fut Mardi-Gras, le 20 février, jour de fête également, une projection-vidéo sur la Bulgarie accompagnée de commentaires de Jean Badin, pays ayant un très grand passé historique qui subit, en outre, l'oppression ottomane pendant le 5ème siècle, pour retrouver une véritable indépendance, il y a quelques années. La journée se termina par la distribution de bugnes copieusement arrosées.

Le repas de printemps eut lieu le 26 mars au castel de Verlieu ; 41 personnes apprécièrent un repas copieux dans un site restauré avec une belle vue sur la vallée du Rhône. Ce jour, on fêta les 85 ans de Mme Cuilleron.

Le concours de pétanque inter-section se déroula le 17 mai au Buisson avec une quarantaine de participants. On remit les coupes aux gagnants : Mr Fauconnet et Mme Juliette Sauvignet, et tout se termina par un joyeux machon.

Et quand paraîtront ces lignes, nous aurons fait le voyage annuel aux gorges de l'Ardèche avec restauration à Saint Romèze, journée amicale qui a eu lieu le 18 juin.

Malheureusement, au cours du semestre, nous eûmes à déplorer des décès :

20 février : Mr Nayme, ancien président dans les années 70

21 avril : Mme Chorein

25 avril : Maguy Destour, membre du bureau dont les funérailles eurent lieu à Saint Etienne.

Enfin, fin Mai, nous avons fêté les 85 ans de Mme Mazeaud.

Nous vous rappelons que le club "Soleil d'Automne" est ouvert tous les mardis à partir de 14 heures et nous serions heureux d'accueillir de nouveaux adhérents.

Le Bureau.

HANDBALL CLUB DU PILAT



En cet fin de saison, il est temps de dresser le bilan.

Côté Sportif:

Les seniors homme qui réalisaient leur deuxième saison en honneur du Lyonnais ont réussi à se maintenir une fois de plus. Ils finissent 8ème après un très mauvais départ. Au niveau des satisfactions, on peut noter la bonne intégration des nouveaux et l'engouement des anciens, toujours jeunes.

Déception du côté des filles qui visaient la première place et la montée. Après un excellent début de saison qui avait fait naître de gros espoirs, les féminines ont baissé le pied, privées sur blessures, d'éléments importants; Elles terminent quand même 5ème.

Pour leur première année d'existence, les cadets ont laissé entrevoir de bonnes promesses. Le début de saison a servi de rodage et petit à petit, les dirigeants ont noté des améliorations. Ils terminent 10ème de leur championnat.

Côté extra-sportif:

Les différentes manifestations ont été de belles réussites et seront reconduites la saison prochaine.

Le point fort de cette année restera le voyage au Danemark des 4, 5, 6, 7 et 8 avril, très bien mis sur pied par Josiane Barralon, Jean-Claude Chirat et la franco-danoise, Anni Borderon (instigatrice du projet). Les 21 joueurs et joueuses, malgré les 22 heures de car, garderont un souvenir inoubliable de leur séjour. Ils ont revêtu leur tenue de sport le temps d'un tournoi et ont pu apprécier à sa juste valeur la qualité de jeu de leurs hôtes (il ne faut pas oublier que le handball est le sport national au Danemark).

Les pélussinois en ont aussi profité pour visiter Viborg, les plages de la mer du Nord ainsi que Légorland, parc d'attraction en légos, sans oublier les fameux pubs. Ils ont encore en mémoire le chaleureux accueil des danois et espèrent bien les accueillir très prochainement.

Bonnes vacances à tous.

Une handballeuse.



DES NOTES DE MUSIQUE EN VOYAGE

Nous étions une trentaine de jeunes musiciens de l'école de musique de Gambadon réunis pour un stage musical, à Lalouvesc du 15 au 20 avril dernier.

Logés au centre MILAGRO, un beau site naturel, où nous avons fait du cheval, du V.T.T., de l'accrobranche et surtout de la musique sous différentes formes. Amélie nous a prouvé qu'elle était une cavalière hors paire, elle est la seule qui a su dépasser sa monture lors du galop d'arrivée !...

Nous étions accompagnés par des professeurs et des animateurs-musiciens de l'harmonie. Tous les jours dès neuf heures nous travaillions par pupitre d'instruments avant d'effectuer une répétition générale vers 11 h 15. Un planning bien plein tant pour nous que pour les encadrants, qui à l'image de Frédéric ont eu des réveils de plus en plus laborieux...

Au travers de petits ateliers jazz nous avons pu faire nos débuts dans ce style musical et s'initier à l'improvisation. Pour travailler le rythme, Jean-Paul le prof de batterie nous avait composé un morceau avec différentes parties. Nous devons interpréter cette partition sans instrument, uniquement avec les pieds et les mains.

Après tous ces KoumKaKoumKoum et autre Tchac Tchac Pouoummm Tchac Tchac, nous devons à tour de rôle installer le couvert pour les repas. Et oui, ce stage aura également permis à certains d'entre nous de découvrir les bienfaits des tâches ménagères ! Généralement, l'ambiance des déjeuners et repas du soir était donnée par la table accueillante des "Blagueurs Carambar", Yannick, Cyril, Damien...& Co.

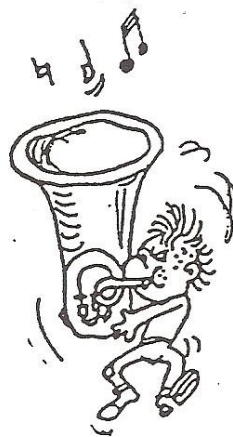
Pour clore le stage, nous avons organisé une soirée raclette avec les musiciens de l'harmonie qui étaient venus répéter au centre d'accueil pour la préparation du concert. Cette dernière soirée fut l'occasion pour nous de découvrir les talents cachés de Julien : vous prenez 2 jolis flans que vous déposez délicatement sur chacune de ses mains, vous lui faites franchir une marche d'escalier et vous obtenez un succulent dessert "Le flan renversé" !!!

Les musiciens en herbe

« UNE SAISON SOUS LE SIGNE DU RENOUVEAU »

Cette année encore, « *EVOLUTION* » a exporté les couleurs de **MACLAS** dans de nombreuses villes (en tout 12 sorties) et notamment dans le sud de la FRANCE à **CAVAILLON**, **BRIGNOLLES**, **BORMES -les -MIMOSAS** . . . Une nouveauté cependant : vos ambassadeurs avaient troqués leur costume bleu contre une nouvelle tenue plus originale et plus colorée, correspondant mieux à leur style de formation. Dès le premier corso à **ANTIBES** en juin 95 , l'impact sur le public a été certain et le nombre de contrats a augmenté. Ce changement de look s'est donc révélé très positif pour la société qui a choisi de compléter sa panoplie d' un gilet coordonné. Si vous n'avez pas encore vu ces nouveaux costumes , nous vous donnons rendez-vous à **PELUSSIN** le 14 Juillet pour l' animation du défilé de chars.

Par ailleurs vous avez pu applaudir l' *Harmonie*, autre formation de la Société Musicale , le 20 Avril lors de son concert annuel. Sous la baguette de *Jean-Luc ANDRE* , nous vous avons fait voyager à travers différents styles s'étalant de la valse à l'opéra-rock avec **STARMANIA**. En première partie, l' Ecole de Musique interprétait les morceaux appris pendant leur stage. Tout au long de la soirée, le spectacle était agrémenté de mises en scène et de danseurs. Les musiciens ont d' autre part rendu hommage à *Anne MECA* pour ses nombreuses années de bons et loyaux services à la société, et ont présenté au public, venu nombreux, les jeunes recrues.

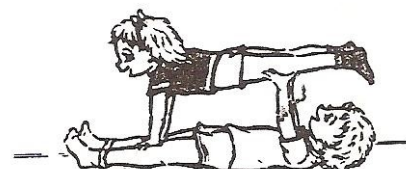


La saison écoulée a aussi été marquée par l' éclosion de divers petits groupes au sein même de l' Harmonie. En effet les musiciens se sont pris en charge pour faire naître de nouveaux types de formation et explorer d' autres genres musicaux. Nous souhaitons donc la bienvenue au **Quintette de Cuivres** (entendu lors du concert), ainsi qu' au **Quatuor de Saxophones** qui viennent s' ajouter au **Big-Band** existant depuis déjà quelques années. Ces différents groupes se produiront à **MALLEVAL** le 15 Juin.

Avec un nouveau look et des musiciens dynamiques, la Société Musicale de **MACLAS** a encore de beaux jours devant - elle. A suivre . . .

GYM VOLONTAIRE ENFANTS

Le Mot de l'animatrice



Voilà la saison 95-96 s'achève et depuis mon dernier article paru en décembre dans le Maclaire, les choses non guère évoluées sur le plan motivation. De la part des parents des enfants, notamment les plus jeunes dont l'absentéisme s'est fait pas mal ressentir à partir du second trimestre.

Quelques dates à retenir :

Sur dix enfants inscrits \Rightarrow le 5.12.95, 3 enfants étaient présents au 1er cours de gym

le 20.02.96, seulement 3

le 2.04.96, 4 enfants

le 9.04.96, 4 enfants encore.



Je me vois donc dans l'obligation cette année de ne pas renouveler la saison de gym V sur Maclas. Il est bien dommage de ne pas avoir un soutien plus généreux et reconnaissant.

Je suis très déçue, car j'ai eu entre-temps des contacts avec des parents qui souhaitaient pour la première fois faire inscrire leurs enfants au cours du troisième trimestre, mais il n'est pas du tout possible pour ma part, de monter une association toute seule... et il ne me faudrait pas moins de douze à quinze enfants inscrits chaque année au cours pour que la section soit plus ludique.

Il est vrai qu'il serait souhaitable aussi de nous voir évoluer dans une structure beaucoup plus appropriée à une activité gymnique que dans une salle de danse.

Si les parents sont vraiment intéressés par une activité gymnique sur Maclas pour leurs enfants à partir de trois ans jusqu'à dix, onze ans en nombre suffisant selon les tranches d'âges { 3-4 ans ; 5-6-7 ans ; 8 ans et plus }, à eux de prendre l'initiative de constituer un bureau réglementaire.

Les parents ont assisté au dernier cours du mardi 25 juin mêmes horaires pour regarder évoluer leurs enfants "filmés".

3-4-5 ans : A la découverte de la poutre en musique, histoire d'un conte et petit enchaînement gymnique au sol

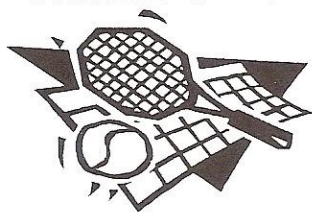
Pour les plus grands :

- Epanouissement d'une fleur en enchaînement gymnique au sol, Chorégraphie du ruban, et jonglage en équilibre. Goûter pour tous.

C. Richez, l'animatrice.



Tennis Club



de Maclas

L'été sera chaud Tous à vos raquettes

Cette saison, le Tennis Club de Maclas est heureux de voir le nombre de ses adhérents encore légèrement augmenter avec près de **80 joueurs**.

Il faut noter que les jeunes de moins de 18 ans représentent plus de la moitié de cet effectif.

Du mois d'octobre au mois de mai, 23 jeunes sont venus à l'école de Tennis pour prendre des cours : d'initiation pour les uns, de perfectionnement pour les autres. Ainsi répartis sur l'année, ces cours ont permis à chacun de progresser en écoutant et appliquant les bons conseils de leur animateur *Alexandre NIMAL*, aidé par *Laurent FREYCENON*.

Comme l'année dernière, pendant les vacances de Pâques, d'autres enfants se sont inscrits au stage de Tennis.

Chaque jour pendant une semaine, 15 nouveaux élèves ont alors participé de façon très assidue à ce stage.

C'est au mois de Mars (pour la quatrième édition) que s'est déroulé le **Tournoi « Espoirs du Pilat »**.

Malgré un temps capricieux, 160 jeunes se sont affrontés au travers des 10 catégories, sur les sites des six clubs participants.

Parmi les bonnes prestations des maclaires, félicitons tout particulièrement la performance de *Mathieu REURE*, vainqueur des minimes 82/83.

Deux équipes séniors se sont inscrites cette année pour disputer le **championnat de la Loire (Photo)**.

Pour permettre au TC MACLAS d'inscrire ces 2 équipes, il fallait compter dans ses rangs un deuxième juge arbitre interclubs.

Romain BLANC a réussi avec succès cette épreuve en début d'année à St ETIENNE.

Il épaula ainsi *Daniel BERT* également juge arbitre interclubs et capitaine de l'Equipe 1, *Jean Paul DUMAS* étant le capitaine de l'Equipe 2.

Les résultats furent encourageants, avec de bonnes performances réalisées par certains. L'équipe 1 a même fait bonne figure pour « jouer la montée ».

Pour le **second semestre 96**, plusieurs activités au programme.

Notre **tournoi interne** sera le rendez-vous de l'été.

Une équipe masculine, pour la deuxième année consécutive, va s'inscrire au **championnat de la Loire catégorie 35/44 ans**.

A l'automne, l'**école de Tennis** bénéficiera du nouveau complexe avec un court supplémentaire. Les dates définitives pour les inscriptions seront communiquées en temps voulu.

Une **initiation au tennis** pour les plus petits est actuellement à l'étude, en accord avec les écoles, animée par le Comité Départemental de Tennis de la Loire.

Le Bureau



FOOTBALL CLUB

Notre saison 1995-1996 vient de se terminer, avec un "ouf" de soulagement pour certains d'entre nous qui ont des missions très importantes dans la vie du club.

Notre assemblée générale avait lieu le 1er juin, beaucoup de monde pour écouter les bilans moral et financier du Président - Saison en mi-teinte avec dix équipes engagées dans un championnat Drôme Ardèche - Même si les résultats ne sont pas toujours à la hauteur de nos ambitions, de grandes satisfactions tout de même.

Un effectif toujours important chez les jeunes, mais faut-il pouvoir les retenir dans cette discipline ? Car, hélas, trop de ceux-ci nous abandonnent pour diverses raisons qui ne sont pas unique à notre club ; le football, en général, perd beaucoup d'adeptes dans la tranche d'âge de 13 à 17 ans.

Une autre satisfaction, notre équipe dirigeante a toujours très sérieusement donnée le maximum de son temps pour encadrer et diriger les entraînements, accompagnant les jeunes dans les matchs de Championnat. Cette année, plusieurs d'entre eux vont pouvoir suivre des stages de formation.

On les remercie pour ce travail tout au long de l'année.

Le bureau a été reconduit à sa majorité lors du vote :

◇ Président	Mathevet Joël
◇ Vice Président	Serge Robert
◇ Trésorière	Freycenon Monique
◇ Secrétaire	Garcia Isabelle
◇ Commission des jeunes	Fermond Bernard
◇ Commission technique	Blanc Bernard
◇ Commission loisir	Robert Nicolas

Le club de foot a organisé beaucoup de manifestations extra sportives et bien entendu pour animer et faire face à un budget toujours en augmentation :



- * Bal 1900 Début décembre
- * Soirée à thème en Janvier
- * Soirée Choucroute
- * Calendrier
- * Soirée Merguez

Sur le plan sportif, deux grands tournois :

Le 21 avril avec les jeunes sous la houlette de Bernard Fermond. Plus de 400 jeunes réunis au stade, belle journée très animée avec ses jeunes pleins d'espoir qui demain remplaceront nos effectifs seniors.

Et puis, le tournoi international avec tous ces grands clubs français et étrangers qui devient peu à peu la manifestation la plus importante ayant largement dépassé les limites de notre canton, en y associant nos amis de Pélussin.

Nous avons au point ce grand tournoi avec une commission indépendante des clubs qui l'organise et le gère, sans la vigilance et la compétence de Nicolas Robert qui s'est dépensé sans compter pour la réussite de cette épreuve.

Bravo donc à la douzaine de personnes qui se sont démenée depuis plusieurs mois.

Il faut aussi remercier tout ceux qui contribuent de près ou de loin et font un travail dans l'ombre que l'on oublie trop souvent.

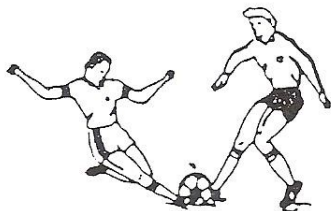
Domage tout de même que nous n'arrivons pas à sensibiliser cette population Maclaire. Bien sur, c'est du foot... Mais quel spectacle nous ont offert ces jeunes promus à devenir de futurs joueurs professionnels !

Nous tenons à remercier tous nos industriels, artisans, commerçants, professions agricoles et toutes les familles qui ont hébergé ces jeunes.

Comme je le signalais au début, à peine la saison terminée, il nous faut déjà préparer la prochaine. Certaines personnes sont en piste pour l'inscription de nouvelles licences.

Je dirai tout de même Bonnes Vacances à Tous et rendez-vous en Septembre.

Joël Mathevet.



MOTO CLUB

En ce mois de juin 1996, l'ASM Section Moto compte environ 70 adhérents dont 25 licenciés FFM pratiquant la compétition.

Comme toutes les années, depuis maintenant 3 ans, la journée de l'environnement avait lieu le 23 mars, on peut dire quelle fut couronnée de succès puisqu'à cette occasion le ruisseau et le pont de Paradis réapparurent de dessous les ronces. Une quarantaine de bénévoles prirent part à cette journée organisée par le moto-club et Pilat pour tous.

Le week-end s'annonçant radieux, hélas, le lendemain fut une des journées les plus noires qu'est connue l'association avec le terrible accident du petit Quentin qui devait nous laisser emportant avec lui toute sa bonne humeur et la joie de ses 3 ans. Les mots sont trop faibles pour qualifier une telle tragédie et ne le ramèneront pas, une chose est certaine, c'est que nous ne l'oublierons jamais.

A sa maman et à toute sa famille nous présentons nos plus sincères condoléances.

Malgré ce drame, la vie continue et à l'heure où vous lirez ces lignes, le motocross du 23 juin aura eu lieu. Espérons que le beau temps a été au rendez-vous, et surtout que cette année, ce sont les pilotes du club qui ont été sur la piste !

Pour la Pentecôte, 16 membres de l'association se sont retrouvés en selle afin de participer à la sortie annuelle du club qui avait lieu cette année en Drôme provençale ; A Montbrun les bains, exactement, au pied du mont Ventoux, 3 journées très agréables à sillonner les routes de la région dans une convivialité exceptionnelle.

Bonnes vacances à tous.

Le Président de la section Moto

